


4.00 crédits	30.0 h + 30.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Arblaster Paul (coordinateur(trice)) ;Vanderputten Caroline ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Pour les étudiants allophones, attester d'un niveau B2 en français et d'un niveau B2 en anglais.
Thèmes abordés	<p>Cette unité d'enseignement abordera différents thèmes, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> · l'histoire contemporaine et l'organisation politique des pays étudiés, · les spécificités de l'anglais utiles à un traducteur/interprète vers le français, · les implicites culturels, historiques ou politiques présents dans les textes à traduire, · les rapports historiques entre traduction et culture, · les compétences orales et écrites en anglais dans une perspective transversale.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p><u>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</u></p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>1.2 2.2, 2.3 3.2, 3.4 4.1 5.8 6.1</p> <p><u>Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</u></p> <p>À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> · identifier et exploiter la documentation pertinente et utile à la compréhension et à l'élargissement des thématiques abordées ; · lire, comprendre et synthétiser des articles et des documents audiovisuels en anglais relatifs aux thématiques abordées ; 1 · situer chronologiquement les processus les plus significatifs de la politique des pays étudiés, avec qualité d'analyse et clarté d'exposition, en respectant la terminologie propre à la matière ; · fusionner des éléments analogues provenant de sources différentes pour obtenir un ensemble cohérent d'information de qualité supérieure ; · expliquer les phénomènes et évolutions morphosyntaxiques les plus significatifs de l'anglais, en respectant la terminologie propre à la matière ; · comprendre, expliquer, situer et illustrer les concepts vus au cours et les implicites culturels, historiques ou politiques présents dans les textes à traduire et à interpréter ; · exprimer spontanément et couramment, avec clarté et précision, ses idées et opinions sur des sujets relevant de l'actualité politique, économique, sociale et culturelle ; · restituer en anglais des messages complexes pour transmettre l'information essentielle de façon rapide et structurée dans un but de médiation linguistique ; · présenter oralement et par écrit en anglais un travail personnel d'analyse portant sur les aspects historiques, culturels et linguistiques abordés au cours en respectant les règles propres à la rédaction et à la présentation orale en public en anglais ; · appliquer à la traduction et à l'interprétation les concepts vus au cours.

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Pour obtenir les crédits liés à l'UE, l'étudiant-e doit présenter toutes les parties des évaluations portant sur les deux parties du cours.</p> <p>Les deux parties de l'UE seront évaluées (session de janvier) de la manière suivante:</p> <p>Royaume-Uni (P. Arblaster): examen oral (60%); portfolio (40%). Le portfolio constitue un pré-requis pour avoir accès à l'examen oral.</p> <p>Etats-Unis (C. Vanderputten): présentation orale en cours de Q1 (40%); examen écrit en session (60%)</p> <p>Seule(s) la/les partie(s) en échec doive(nt) être représentée(s) à la session d'août/septembre.</p> <p>Les modalités de la session d'août/septembre sont:</p> <p>Pour la partie enseignée par P. Arblaster: modalités identiques à la session de janvier.</p> <p>Pour la partie enseignée par C. Vanderputten: examen écrit similaire à l'examen écrit de janvier (60%) et dissertation (à rédiger pendant l'examen écrit) sur le sujet traité par l'étudiant.e dans sa présentation orale du Q1 (40%).</p> <p>La note finale est la moyenne arithmétique des notes de la partie enseignée par P. Arblaster et de la partie enseignée par C. Vanderputten.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Conférence introductive thématique, cours magistraux ; présentation(s) individuelle(s) ou en groupes ; discussions sur des sujets spécifiques ; étude de divers matériaux thématiques écrits et audio-visuels.</p> <p>Lecture et/ou visionnage/écoute de documents complémentaires recommandés et/ou obligatoires.</p>
<p>Contenu</p>	<p>L'UE est divisée en deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La partie consacrée au Royaume-Uni (P. Arblaster) se déroule en séance plénière. - Pour la partie consacrée aux Etats-Unis (C. Vanderputten), les étudiants sont divisés en deux groupes. <p>Les deux parties de l'UE portent sur divers aspects de la culture, de l'histoire, de la société et des institutions politiques des deux pays.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Divers (voir Moodle)</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Bibliographie : Divers ouvrages de référence généraux sur l'histoire, les études culturelles, la traduction et l'interprétation, la critique littéraire, etc.</p> <p>Des textes/lectures spécifiques explorant les sujets abordés pendant le semestre seront présentés en classe.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LSTI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en traduction	TRAD2M	4		
Master [120] en interprétation	INTP2M	4		